



**Diapositives et notes d'exposé des interlocuteurs**  
**Conférence de presse bilan, 19 mars 2015**

**EMBARGO, 19.03.2015, 10:00**

**SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI**

Exposé de Peter Hasler  
Président du Conseil d'administration, La Poste Suisse SA  
Conférence de presse bilan, 19 mars 2015

SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI



### La Poste est prête pour le service public du futur

- Mesdames, Messieurs,
- Bienvenue à la conférence de presse bilan de la Poste!
- C'est pour moi un plaisir de vous accueillir pour la première fois ici à notre nouveau siège principal.
- Vous allez recevoir des informations sur la marche des affaires de la Poste, par moi-même et par:  
Susanne Ruoff, directrice générale,  
Hansruedi Köng, CEO de PostFinance SA, et Pascal Koradi, responsable Finances.

D'autres membres de la Direction du groupe sont également présents. Au terme des exposés, ils se tiendront à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

- **Disons-le d'emblée: la Poste a clôturé le dernier exercice sur une belle performance. Nous pouvons vous présenter un solide résultat pour 2014. La Poste est une entreprise financièrement saine et prospère.**
- **Pour que la Suisse puisse continuer de bénéficier d'un service postal universel de qualité, la Poste aura aussi besoin à l'avenir de tels résultats, ainsi que de conditions-cadres appropriées, les rendant possibles.**

## Résultat annuel 2014: des résultats solides

- Léger recul des produits d'exploitation, à CHF 8,457 mia (8,575 mia en 2013)
- EBIT en baisse, à CHF 803 mio (2013: 911 mio)
- Bénéfice en légère progression, à CHF 638 mio (2013: 626 mio)
- Plus de 62 000 collaborateurs accomplissent un excellent travail

**Succès toujours au rendez-vous malgré un environnement difficile**



### **Voici les chiffres de l'an dernier:**

- Produits d'exploitation de 8,457 milliards de francs, en léger recul (valeur normalisée en 2013: 8,575 milliards).
- EBIT de 803 millions de francs, en baisse (valeur normalisée en 2013: 911 millions).
- Légère augmentation du bénéfice, qui se monte à 638 millions de francs (valeur normalisée en 2013: 626 millions).
- Plus de 62 000 collaborateurs accomplissent un excellent travail.

**Le succès est au rendez-vous pour la Poste. L'entreprise est stable et financièrement saine, elle est le troisième employeur de Suisse.**

## Crise de l'euro et environnement modifié: défis lancés à la Poste

- Négociations sur la CCT terminées: adhésion claire de la Poste au partenariat social
- CCT moderne et résolument tournée vers l'avenir
- Un contexte économique plus incertain
- Effets de la crise de l'euro sur l'économie suisse et la Poste
- Situation difficile en matière de taux d'intérêt pour PostFinance

**Un environnement de plus en plus complexe, des défis croissants**



- Nous avons trouvé un compromis avec nos partenaires sociaux en ce qui concerne la nouvelle **CCT**.
- Nous nous sommes mis d'accord, avec le syndicat syndicom et l'association du personnel transfair, sur un **paquet global**.
- Chacune des trois sociétés du groupe, Poste CH SA, CarPostal Suisse SA et PostFinance SA, se dote d'une nouvelle convention collective de travail dont les éléments clés sont régis dans la CCT faïtière et valent pour les trois sociétés du groupe.
- Le résultat des négociations doit encore être approuvé par les organes décisionnels de tous les partenaires sociaux.
- Ce compromis est juste, il tient compte des intérêts de l'entreprise et de ceux du personnel.
- Il s'agit d'une CCT moderne pour une Poste moderne.
- Elle doit permettre à la Poste d'être performante même dans un **environnement de plus en plus complexe**.
- **Le contexte se durcit.** Nous devons faire face à la persistance du recul des volumes de lettres et des opérations au guichet.
- Dans le même temps, nous subissons une concurrence plus intense sur tous nos marchés, y compris de la part de concurrents jusqu'alors étrangers à la branche.
- Qui plus est, la crise de l'euro est loin d'être surmontée, la croissance dans les pays frontaliers est timide.
- **La décision de la Banque nationale suisse de supprimer le cours plancher de l'euro a aussi des conséquences sur la Poste.**
- Si l'économie suisse va plus mal, la Poste aussi va plus mal, et l'inverse est également vrai. La Poste est un partenaire important pour bon nombre de grandes entreprises et de PME en Suisse.
- Comme nous réalisons une grande part de notre chiffre d'affaires sur le marché domestique, nous ne sommes bien sûr pas autant touchés par le franc fort que l'industrie d'exportation ou le tourisme.
- La situation représente cependant un véritable défi pour notre banque. Les taux faibles, voire négatifs pour certains, sur les marchés financiers nationaux et internationaux mettent la marge de **PostFinance** sous pression.
- PostFinance réalise environ deux tiers de son produit dans le secteur des opérations sur différentiels de taux d'intérêt. La situation actuelle en matière d'intérêts aura donc des effets sur le résultat de PostFinance et, partant, sur celui du groupe.

## Les jalons sont posés pour le service public du futur

- La Poste doit financer le service universel par ses propres moyens
- La Poste fournit 86% de ses prestations sur le marché libre
- Le monopole du transport des lettres demeure un pilier central du service universel
- Ouverture du marché des lettres (rapport CF oct. 2015)
- Sans monopole: quid du financement du service universel?

**Le service universel ne peut être de qualité que si le financement est sain**



**Afin de garantir un excellent niveau de qualité et un réseau dense, la Poste a besoin d'un financement sain pour le service universel.**

- La Poste doit financer le service universel, qui comprend les services postaux et les services de paiement, par ses propres moyens.
- Pour cela, la Poste ne reçoit pas un centime de l'Etat, je ne le dirai jamais assez.
- Nous fournissons d'ores et déjà 86% de nos prestations en libre concurrence.
- Le monopole résiduel pour les lettres de moins de 50 grammes ne finance qu'une partie des coûts du service universel. Néanmoins, grâce au monopole du transport des lettres, nous pouvons assurer une qualité satisfaisante et un bon rapport qualité-prix, et ce même avec des volumes de courrier en baisse constante.
- Il ne fait cependant aucun doute que le point d'équilibre entre service universel et rentabilité est de plus en plus difficile à trouver.
- **Si le monopole vient à disparaître, la question du financement du service universel se posera.**
- Le problème est le suivant: actuellement, il n'existe en Europe aucune alternative au monopole résiduel qui fonctionne réellement et qui ait fait ses preuves.
- Cette année et l'année prochaine, la question de l'**ouverture du marché des lettres** sera l'un des sujets politiques centraux concernant la Poste (rapport du Conseil fédéral en oct. 2015, débats parl. en 2016).

## L'initiative des magazines de défense des consommateurs nuit au service public

- Votation populaire probablement au printemps 2016
- La règle du non-profit nuirait aux entreprises liées à la Confédération
- Elle entraverait d'importants investissements et innovations
- A l'avenir aussi, un service postal universel de qualité et à des prix équitables sera nécessaire

**Planifier l'avenir du service universel avec prudence et à des fins de pérennité**



- De plus, l'initiative populaire «En faveur du service public» donnera matière à discussion (recommandation de vote du Conseil national lors de la session d'été et votation probablement au 1<sup>er</sup> trimestre 2016).
- Notre position à ce sujet est on ne peut plus claire: cette initiative est en réalité une initiative **«contre le service public»**, car elle compromet la pérennité de la Poste et constitue une menace pour le service universel.
- La règle du non-profit telle que l'exige l'initiative serait dévastatrice pour la Poste et mettrait en péril les investissements indispensables pour notre futur.
- Certaines polémiques déclenchées par des responsables politiques en cette année électorale, par exemple au sujet de produits de tiers dans les offices de poste ou de la distribution dans les maisons isolées, ne sont pas productives. La Poste est toujours une cible privilégiée!
- Or, dans ces discussions, on oublie toujours ou presque les excellentes prestations fournies par notre entreprise.
- Celles-ci se distinguent notamment par leur fiabilité et leur ponctualité. En 2014, 97,7% des lettres du courrier A et même 99% des envois du courrier B ont été distribués dans le respect des délais. Les valeurs sont également supérieures à 97% pour les colis. Il s'agit de taux record à l'échelle européenne.
- La Poste n'a pas pour mission de fournir ce qu'il y a de mieux à certains groupes d'intérêt, mais de garantir un service universel de qualité sur l'ensemble du territoire suisse.
- **A l'avenir aussi, la Poste entend fournir un service postal universel de qualité et à des prix équitables. Il importe de planifier ce futur avec prudence et de l'inscrire dans le long terme.**

Je vous remercie de votre attention.

*Exposé de Susanne Ruoff  
Directrice générale, La Poste Suisse SA  
Conférence de presse bilan, 19 mars 2015*

SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI



### **Des investissements porteurs d'avenir grâce à de bons résultats**

- Mesdames, Messieurs,
  - Vous êtes les premiers que nous recevons au nouveau siège principal de la Poste. L'emménagement commencera en ce mois de mars pour les collaborateurs.
  - EspacePost permet de nouvelles formes d'échange et de collaboration.
  - Grâce à des espaces de travail ouverts, la collaboration au nouveau siège principal se caractérisera par une flexibilité et une interconnexion accrues. Nous répondons ainsi aux exigences des générations plus jeunes d'employés.
- ➔ **La Poste change. Elle traverse un important processus de modernisation et de transformation.**
  - ➔ **Ce changement est voulu par nos clients.**
  - ➔ **Leurs attentes à l'égard de la Poste ont fortement évolué ces dernières années. Mon objectif est de rapprocher encore plus la Poste de nos clients d'aujourd'hui et de leurs besoins.**

## Les quatre marchés ont tous contribué au bon résultat obtenu

Groupe | Résultats sur les quatre marchés  
2014 avec écart par rapport à 2013, en millions de CHF

Position	Produits d'expl. 2014	Δ 2013	Résultat d'expl. EBIT 2014	Δ 2013
<b>Marché de la communication</b> consolidé <sup>1</sup>	<b>4 848</b>	<b>-43</b>	<b>246</b>	<b>+8</b>
<b>Marché de la logistique</b> (PostLogistics)	<b>1562</b>	<b>-19</b>	<b>141</b>	<b>+8</b>
<b>Marché des services financiers</b> <sup>2</sup> (PostFinance)	<b>2261</b>	<b>-116</b>	<b>382</b>	<b>-155</b>
<b>Marché du transport de voyageurs</b> (CarPostal)	<b>835</b>	<b>+23</b>	<b>30</b>	<b>+2</b>
<b>Groupe</b>	<b>8 457</b>	<b>-118</b>	<b>803</b>	<b>-108</b>
<b>Bénéfice consolidé 2014</b>			<b>638</b>	<b>+12</b>

<sup>1</sup>Post Mail, Swiss Post Solutions, Réseau postal et vente

<sup>2</sup>PostFinance SA observe également les Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC), qui relèvent du droit bancaire. Les comptes établis selon les DEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

**Les conditions pour y parvenir sont bonnes. Ainsi, nous enregistrons également en 2014 de bons résultats.**

La **légère progression du bénéfice consolidé – il a augmenté de 12 millions de francs pour passer à 638 millions de francs** – s'explique par une diminution des charges financières et des charges d'impôts. Les charges d'impôts sur le bénéfice ont diminué du fait de l'absence des effets uniques comptabilisés en 2013.

Le **recul du résultat d'exploitation EBIT – il a diminué de 108 millions de francs pour se chiffrer à 803 millions de francs** – est dû pour l'essentiel aux correctifs de valeur supplémentaires sur immobilisations financières de **PostFinance**.

Sur le **marché des services financiers**, l'EBIT a diminué pour atteindre 382 millions de francs (valeur normalisée en 2013: 537 millions).

- Le résultat est conforme à nos attentes. Sur le plan opérationnel, la capacité de rendement de PostFinance est restée stable.
- **L'EBIT enregistre une légère augmentation sur les trois autres marchés de la Poste: communication, logistique et transport de voyageurs.**

Sur le **marché de la communication**, l'EBIT se chiffre à 246 millions de francs (valeur normalisée en 2013: 238 millions).

- Cette progression est imputable notamment à des charges de personnel plus faibles et à des améliorations de l'efficacité.

Sur le **marché de la logistique**, l'EBIT se situe à 141 millions de francs (valeur normalisée en 2013: 133 millions).

- Cette légère amélioration du résultat s'explique notamment par des mesures d'économie obtenues grâce à des optimisations de processus.

Sur le **marché du transport de voyageurs**, l'EBIT, de 30 millions de francs, dépasse de peu celui de l'année précédente (valeur normalisée en 2013: 28 millions).

## Succès au rendez-vous dans un environnement difficile



Communication  
Gains d'efficacité



Logistique  
Croissance en dépit de la concurrence



Services financiers  
Plus de clients –  
Faiblesse des taux



Transports publics  
Plus de voyageurs,  
plus de trajets

### Quels sont les principaux moteurs de l'évolution de notre activité?

- Nous devons faire face à la persistance du **recul des volumes de lettres adressées et des opérations au guichet**.  
Maintenir la rentabilité de l'activité du courrier en dépit de marges en baisse est l'un des défis majeurs que nous devons relever.
- Le recul du volume des lettres adressées est de 2,5%, tandis que le volume des envois non adressés a progressé de 2,6% suite à des acquisitions.
- Raison: intégration de Prisma Medienservice AG dans la société du groupe Direct Mail Company à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et reprise des activités de distribution de BVA par Epsilon SA à l'automne 2014
- Cette année encore, nous avons traité un **nombre record de colis**, et ce grâce au **commerce en ligne**, toujours aussi **florissant**. Mais le marché de la logistique est âprement disputé et la pression exercée sur les marges est forte.
- Nous enregistrons un nouveau record de colis traités: 112 millions. Le volume des colis progresse de 1,6%.
- **PostFinance** opère sur un marché très complexe, qui affiche des intérêts à des niveaux historiquement bas. Aujourd'hui comme hier, PostFinance jouit cependant d'un important capital confiance auprès de ses 2,9 millions de clients, comme en témoigne le patrimoine qu'ils nous ont confié et qui, l'année dernière aussi, a augmenté de plus de trois milliards de francs.
- Le patrimoine des clients a atteint 117 milliards de francs, ce qui correspond à une augmentation de quelque 3%.
- **Le marché national du transport de voyageurs** ne cesse de croître. En 2014 aussi, **CarPostal** a transporté plus de voyageurs sur plus de trajets.
- Le nombre de voyageurs a passé à 141 millions, ce qui correspond à une hausse de 1,2%.

## Les investissements de la Poste: dans de nouvelles offres, dans une efficacité et une qualité élevées



**2014: CHF 443 mio**

Grâce aux bons résultats enregistrés sur tous nos marchés, nous avons pu réaliser d'importants investissements en 2014.

Nous avons investi à trois niveaux:

- 1) dans la modernisation de notre infrastructure et dans l'amélioration de notre efficacité;
- 2) dans la qualité et la fiabilité de nos prestations;
- 3) dans de nouveaux produits et solutions destinés à nos clients.

Par ces investissements, nous garantissons la fourniture à la population d'un service universel de qualité. Et nous jetons les bases d'un service public de qualité également à l'avenir.

**Voici nos principaux investissements en 2014:**

- Infrastructure des centres colis: nous avons augmenté les capacités de tri en prévision de volumes en hausse dans l'e-commerce.
- YellowCube: grâce à la construction d'une unité d'entreposage hautement automatisée à Oftringen, nous pouvons désormais proposer aux commerces à distance une solution logistique intégrée unique en son genre en Suisse.
- Nous ne cessons de développer le réseau d'automates à colis My Post 24. Vingt-neuf appareils sont d'ores et déjà en service. (Nous visons un réseau de 80 automates à colis d'ici au printemps 2016.)
- Nous avons poursuivi l'automatisation du traitement du courrier et augmenté la part des envois triés mécaniquement. Avec la mise en œuvre du tri séquentiel, nous sommes en mesure de trier des envois à la machine jusqu'à leur dépôt dans les boîtes aux lettres.
- (D'ici à la fin 2015, il est prévu de trier dans l'ordre de distribution dans les boîtes aux lettres environ 55% des lettres adressées, ce qui représente plus de 1,2 milliard de lettres par an.)
- Nous optimisons également nos processus dans la distribution. Au cours de l'année, tous les facteurs recevront de nouveaux scanners à main. Ceux-ci facilitent le travail des facteurs et posent les jalons pour l'intégration de nouvelles prestations.

- ➔ Récemment, nous avons lancé différentes prestations qui enrichissent nos offres physiques classiques de solutions numériques.
- ➔ Elles suscitent un vif intérêt chez nos clients.

## Nouvelles prestations pour les lettres, les colis et le commerce électronique

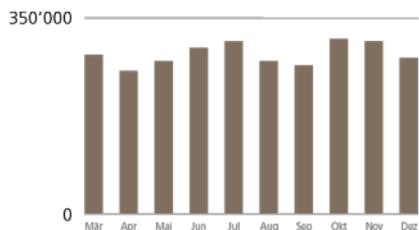


Je souhaite vous présenter quatre exemples pris dans nos activités courrier et colis:

## Nouvelles prestations pour les lettres, les colis et le commerce électronique

### Distribution le soir et le samedi

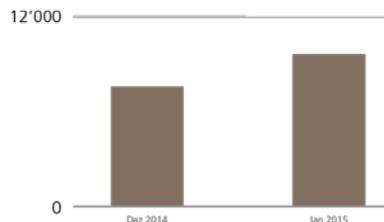
(envois en 2014)



Total 2014: **3 386 737**

### Mes envois

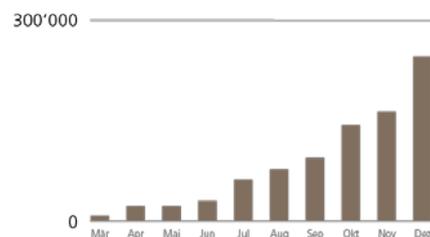
(nombre de clients enregistrés)



Total depuis l'introduction: **9631**

### PostCard Creator App

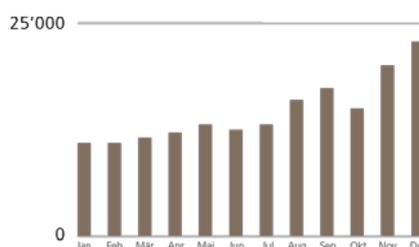
(cartes postales 2014)



Total 2014: **1 090 480**

### Timbre-poste SMS

(codes émis en 2014)



Total 2014: **175 627**

### Distribution le soir et le samedi

- Depuis mai 2013, les commerçants en ligne peuvent faire livrer leurs colis par la Poste le soir et le samedi.
- Il existe un besoin réel en la matière. Près de 3,4 millions de colis ont été distribués en 2014 entre 17h00 et 20h00 ainsi que le samedi.
- (Plus de 300 000 colis les mois les plus forts.)

### Mes envois

- Introduite officiellement en décembre 2014, la prestation Mes envois est encore toute récente.
- Il s'agit d'informer les clients par SMS ou par e-mail de l'arrivée prochaine d'un colis.
- A la fin janvier 2015, nous comptons déjà plus de 9500 clients inscrits.
- Nos clients souhaitent de plus en plus des prestations personnalisées, simples et pratiques.
- Ils sont plus flexibles et plus mobiles. Ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter gérer eux-mêmes leurs envois et à demander une distribution dans une plage horaire qu'ils pourront définir eux-mêmes.

➔ **Nous entendons aller dans ce sens pour développer cette année les prestations de la Poste dans le secteur de l'e-commerce.**

**Nos clients attendent aussi de nous que nous combinions le plus simplement possible l'univers physique et l'univers numérique pour l'envoi de lettres et de cartes postales.**

### PostCard Creator App

- J'en veux pour preuve le succès de PostCard Creator App, qui fait partie des applications les plus plébiscitées en Suisse.
- Rien qu'en décembre dernier, 245 000 cartes postales ont été envoyées via cette application.

### Timbre-poste SMS

- Le timbre-poste SMS en est un autre exemple.
- Grâce à cette application électronique simple, nos clients peuvent affranchir leurs lettres partout et à tout moment.
- En 2014, cette offre très simple et pratique a été utilisée plus de 175 000 fois.
- (Aujourd'hui, plus de 20 000 lettres sont envoyées chaque mois avec des timbres-poste SMS. Et la tendance est à la hausse.)

## Simplicité et système – La Poste



**Je retiens de ces succès que nous pouvons proposer une véritable valeur ajoutée à l'interface entre univers physique et univers numérique.**

- Il doit être plus facile pour les clients de faire des affaires avec la Poste, c'est pour moi une priorité.
- Nous voulons proposer encore plus de solutions système d'un seul tenant. Rien ne doit transparaître de la complexité qui se cache derrière ces solutions.

**→ Nous voulons simplifier la vie de nos clients dans leurs contacts quotidiens avec nous.**

- Nous ne changeons rien en ce qui concerne leurs attentes, tout à fait justifiées, vis-à-vis de la qualité et de la fiabilité de nos prestations: elles doivent être excellentes.
- La Poste est toujours aussi fière de fournir les prestations physiques du service universel. Quel que soit l'impact de la numérisation, nos clients traditionnels restent importants pour nous. En tant que directrice générale de la Poste, je m'y engage.

**→ Nous ne supprimons pas les prestations de la Poste, nous les adaptons aux besoins de la société moderne.**

**→ Nous évoluons pour aller là où les clients nous attendent.**

**Je vous remercie de votre attention.**

**Exposé de Hansruedi Köng**  
**Président de la direction, PostFinance SA**  
**Conférence de presse de bilan, 19 mars 2015**

**SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI**



- Mesdames, Messieurs,
- J’ai le plaisir de vous présenter les résultats de l’exercice 2014 de PostFinance SA. Depuis la mi-2013, notre entreprise a le statut de SA et est soumise à ce titre à l’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. 2014 représente donc la première année comptable complète de PostFinance en tant que société anonyme.
- Au cours de l’année écoulée, nous avons pris d’importantes décisions stratégiques et opérationnelles. Je souhaite m’arrêter brièvement sur trois d’entre elles: en mai, nous avons annoncé que nous nous engageons dans une coopération avec Swissquote. A l’avenir, Swissquote traitera les opérations de bourse effectuées par nos clients dans e-trading. Durant l’été, nous avons créé Monexio, que nous avons renommée TWINT depuis. Cette filiale développe un système d’achat et de paiement unique en son genre en Suisse, qui sera bientôt commercialisé. Enfin, nous avons lancé à l’automne le nouvel e-finance, plus clair, plus moderne et plus intuitif.
- Le même objectif sous-tend ces mesures: faciliter autant que possible la gestion de l’argent à nos clients.
- Vous trouverez dans notre rapport de gestion de plus amples informations à ce sujet et sur les autres thèmes qui ont marqué notre exercice 2014. J’en ai ici des exemplaires en préimpression, servez-vous, je vous en prie.

## Résultat annuel 2014

Indicateurs importants de PostFinance SA



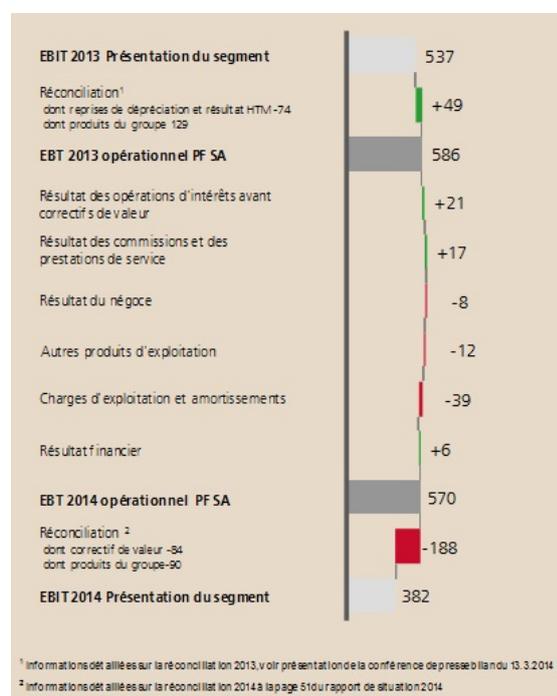
	2014	2013
Rendement des fonds propres opérationnel <sup>1</sup>	11,1%	12,0%
Part des capitaux investis	20,8%	20,7%
Ratio coûts/revenus opérationnel <sup>1</sup>	64,0%	62,2%
Afflux de nouveaux capitaux	2,8 mia	4,3 mia
Patrimoine des clients (Ø mois)	117,2 mia	113,6 mia
Nombre de clients	2,94 mio	2,89 mio
Transactions traitées	996 mio	965 mio
Unités de personnel	3454	3432

<sup>1</sup> Base: chiffres opérationnels; retraitement 2013

- J'évoquerai plus tard les chiffres détaillés du bénéfice. Je souhaite commencer par quelques indicateurs importants de PostFinance pour l'exercice 2014. Ceux-ci vous donneront une première idée du résultat et vous montreront qu'en dépit d'un recul du bénéfice de l'exercice, la direction prise sur le plan opérationnel continue d'être la bonne.
- Le rendement des fonds propres ou ROE (return on equity) est pour nous un indicateur important de l'activité opérationnelle. Nous avons pour ambition de rémunérer nos fonds propres au taux usuel dans la branche, entre 7 et 10%. Avec un ROE de 11,1%, nous affichons un résultat satisfaisant, bien qu'en léger recul par rapport à l'année précédente.
- La part des capitaux investis (rapport entre les fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques) s'élève à 20,8%. Aux banques de catégorie deux comme nous, la FINMA exige une valeur d'environ 14%. Cela montre que PostFinance est très bien capitalisée et répond déjà largement aux nouvelles exigences sur les fonds propres de Bâle III.
- En l'absence des effets uniques comptabilisés en 2013 et du fait des frais associés au développement soutenu du système de noyau bancaire, le ratio coûts/revenus a augmenté pour se situer à 64%.
- L'afflux de nouveaux capitaux pour 2013 s'est chiffré à 2,8 milliards de francs. Dans ce domaine des nouveaux capitaux, nous voulons poursuivre notre croissance sur le marché et préserver nos parts de marché. Le patrimoine des clients a augmenté pour atteindre un montant de 117,2 milliards de francs et le nombre de clients a progressé de 50 000 par rapport à l'année précédente. Ces chiffres sont la preuve si besoin est que PostFinance jouit toujours d'un important capital confiance auprès de ses clients.
- La croissance enregistrée par les transactions est source de satisfaction, puisqu'elle est de plus de 30 millions de transactions. En 2014, nous avons traité 996 millions de transactions, soit quelque 2,7 millions par jour. Nous sommes leader du marché suisse du trafic des paiements, qui représente notre activité de base. Et nous entendons le rester.
- Nous enregistrons ces résultats grâce à nos 3454 postes à plein temps, répartis sur près de 4000 collaborateurs et collaboratrices.

## Résultat annuel 2014, PostFinance SA

### Résultat opérationnel avant impôts stable



en millions de CHF

- Résultat opérationnel avant impôts stable par rapport à l'année précédente
- Résultat des opérations d'intérêts avant correctifs de valeur en légère progression
- Evolution favorable du résultat des commissions et des prestations de services
- Augmentation des charges pour projets stratégiques en 2014
- Constitution de correctifs de valeur de portefeuille en 2014 (dissolutions en 2013)

PostFinance SA rend compte au groupe selon la norme IFRS et selon les Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC).

- Les comptes individuels de PostFinance SA affichent un bénéfice avant impôts (EBT) de 473 millions de francs. Il s'agit du résultat selon la présentation des comptes IFRS.
- L'année précédente, ce résultat était de 856 millions de francs. Mais il était marqué par des effets exceptionnels uniques:
  - 1) 145 millions de francs provenaient de la vente d'une participation dans Poste Immobilier SA,
  - 2) 51 millions de francs correspondaient au bénéfice comptable conforme à la norme IAS 19 révisée.
  - 3) De plus, PostFinance a dû, en 2014, procéder à des correctifs de valeur d'un montant de 95 millions de francs dans le résultat des opérations d'intérêts, tandis qu'en 2013, elle avait pu réaliser des reprises de dépréciations de 59 millions de francs.
- ➔ Le recul du résultat annuel est conforme à nos attentes.
- Je vais maintenant vous présenter quelques chiffres qui vous aideront à mieux comprendre l'évolution du segment des services financiers.
- Ce segment comprend PostFinance SA ainsi que ses filiales Débiteurs Services SA et TWINT AG. Cette présentation interne au groupe englobe par ailleurs des compensations qui ne sont pas prises en considération dans les comptes individuels de PostFinance SA.
- La comparaison entre le résultat d'exploitation EBIT 2013 et l'EBIT 2014 vous montre que, sur le plan opérationnel, PostFinance affiche une évolution stable.
- En 2013, nous avons enregistré des reprises de dépréciations et des bénéfices dans le portefeuille de négoce d'un montant de 74 millions de francs. Par ailleurs, nous éliminons du résultat les compensations internes au groupe, d'un montant de 129 millions de francs (compensation des coûts nets 156 millions, frais de siège - 15 millions, droits de licence -12 millions), lesquelles doivent être intégrées dans les comptes individuels.
- Nous obtenons ainsi un résultat d'entreprise opérationnel EBT de 586 millions de francs en 2013. Cette grandeur corrigée nous permet de vous présenter l'évolution de PostFinance et de vous exposer les principaux écarts entre les deux exercices.
- Si nous entrons plus dans les détails, nous voyons que les produits ont progressé quelque peu et que nos charges sont supérieures à celles de l'année précédente.
- Voici les détails:
  - 1) Produits d'exploitation (diapositive: +18 millions de francs)

- Dans les opérations d'intérêts, le résultat est supérieur de 21 millions à celui de l'année précédente. Les marchés financiers et des capitaux étant toujours sous tension, les produits d'intérêts ont continué de s'éroder. Les ajustements des conditions d'intérêts auxquels il a fallu procéder ont eu pour effet une amélioration par rapport à 2013 (+21 millions de francs).
- Les produits des opérations de commissions et de prestations de services ont évolué favorablement grâce à la progression des ventes de produits et à leur utilisation plus intensive. Du côté des charges, le résultat est légèrement en retrait par rapport à l'exercice précédent. Globalement, le résultat progresse de 17 millions de francs.
- Des rééquilibrages et des retouches du portefeuille d'actions se sont traduits par une diminution de - 8 millions de francs du résultat des opérations de négoce.
- Le recul du résultat dans les autres produits d'exploitation (-12 millions de francs) concerne différents postes.

## 2) Charges d'exploitation et amortissements (diapositive: +39 millions de francs)

- Remarque: le bénéfice comptable de 51 millions de francs enregistré en 2013 (IAS 19 révisée) a d'ores et déjà été normalisé dans le résultat du segment de 2013 (537 millions de francs). Par conséquent, l'effet n'a plus eu aucune incidence dans les charges d'exploitation.
- L'augmentation de 39 millions de francs des autres charges d'exploitation reflète pour l'essentiel les dépenses durables occasionnées par la mise en place du nouveau système de noyau bancaire.
- L'évolution globale des charges d'exploitation en 2014 est conforme aux prévisions.
- En raison de charges d'intérêt plus faibles (IAS 19, abandon de créances en 2013 vis-à-vis de Débiteurs Services SA), le résultat financier progresse.

- En 2014, PostFinance a donc réalisé un solide EBT opérationnel de 570 millions de francs.
- Si l'on compare l'EBT opérationnel de 2014 avec celui de 2013, on constate que PostFinance enregistre une baisse de 16 millions de francs du bénéfice opérationnel. Ce résultat montre que la direction prise par PostFinance reste bonne.
- En matière d'opérations sur différentiels de taux d'intérêt, des mesures ont été prises suffisamment tôt pour garantir le résultat. Les volumes et les produits des opérations de commissions et de prestations de services ont augmenté. Les charges d'exploitation nous confortent dans nos efforts systématiques de maîtrise des coûts. Les dépenses plus élevées ont été allouées à des projets stratégiquement importants, dont les effets durables se feront sentir au cours des prochaines années.
- Je viens de vous présenter les principaux aspects qui expliquent l'évolution du bénéfice avant impôts de PostFinance SA selon la norme IFRS.
- Il reste à soustraire de l'EBT opérationnel corrigé de 2014 les compensations internes au groupe et les effets exceptionnels (notamment les correctifs de valeur de portefeuille) pour obtenir le résultat d'exploitation du segment des services financiers.
- L'évolution du résultat apparaît dans le rapport de gestion de PostFinance SA (comptes individuels). Celui-ci contient les valeurs comptables et des commentaires concernant les deux années. Le chapitre «Comptes annuels statutaires» présente les comptes annuels établis conformément aux «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»).

### **J'en arrive à la conclusion de ma présentation:**

- **En dépit de conditions difficiles sur les marchés financiers, PostFinance enregistre un solide résultat.**
- **Le recul du résultat annuel est conforme à nos attentes et s'explique par des effets exceptionnels comme des correctifs de valeur de portefeuille plus élevés et des effets de base dans les coûts du personnel (charges de prévoyance).**
- **En 2014, la capacité de rendement opérationnel de PostFinance se situe à un niveau proche de l'année précédente malgré le recul du bénéfice. C'est là le message clé que je souhaite vous transmettre.**

## Perspectives



- Introduction de taux négatifs par la BNS.
- Depuis le 22 janvier, PostFinance paie un intérêt négatif sur la part de ses avoirs en comptes de virement qui dépasse un certain montant exonéré.
- Introduction d'une commission sur avoirs fixée actuellement à 1%.
- PostFinance place l'argent de ses clients sur les marchés financiers nationaux et internationaux.
- PostFinance ne peut accorder ni crédits ni hypothèques de manière autonome.
- L'interdiction d'octroyer des crédits est nuisible.

- Au cours des derniers mois, la Banque nationale suisse (BNS) a pris des mesures majeures pour la politique financière. La BNS a annoncé le 19 décembre dernier qu'elle mettrait en place un taux négatif de -0,25% sur les avoirs en comptes de virement. Le 15 janvier 2015, elle a supprimé le cours plancher entre l'euro et le franc suisse et a par ailleurs fixé le taux d'intérêt négatif à -0,75%. Que signifient ces décisions pour PostFinance et l'évolution de l'année en cours?
- La suppression du cours plancher n'a pas de conséquence directe pour PostFinance, étant donné que nous avons garanti une très grande partie de nos risques de change. La situation est par contre différente pour les intérêts négatifs. Depuis le 22 janvier dernier, PostFinance paie auprès de la BNS un intérêt négatif pour la partie des avoirs en comptes de virement qui dépasse de 20 fois la réserve minimale légale.
- Nous avons réagi à cette annonce en introduisant auprès des clients principaux et des banques une commission sur avoirs fixée actuellement à 1%. Étant donné l'introduction de ces frais sur les avoirs, nous constatons en permanence des variations de solde d'une certaine importance chez les clients concernés. En raison d'une volatilité de ce fait élevée concernant les fonds des clients, nous ne donnons à présent aucune indication sur notre avoir en compte de virement actuel auprès de la BNS ni sur les taux négatifs que nous devons payer le cas échéant sur une partie de notre avoir en compte de virement. Le fait est néanmoins que les taux négatifs auront des répercussions sur le résultat de l'exercice en cours.
- PostFinance place l'argent que ses clients lui confient sur les marchés financiers nationaux et internationaux. Nous y sommes tenus car, en qualité de société affiliée de la Poste, nous relevons de la loi sur l'organisation de la Poste. Cette loi nous interdit d'octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers.
- Or, l'interdiction d'octroyer des crédits nous restreint dans notre activité commerciale. Il ressort très nettement du contexte de marché actuel que cette restriction nous nuit. Dans le secteur crucial des opérations sur différentiels de taux d'intérêt, nous ne pouvons dégager une marge qu'au passif sur les fonds d'épargne mais, compte tenu des taux actuels qui sont bas, voire négatifs, la pression sur ce type de marge s'accroît. Or, des marges nettement plus élevées pourraient être enregistrées dans les opérations de crédits et d'hypothèques.
- L'interdiction d'octroyer des crédits reflète la volonté politique de la Confédération. Dans le même temps, son propriétaire a clairement demandé à la Poste de créer durablement de la valeur ajoutée. Il est nécessaire de clarifier les choses. Il est étrange que des restrictions légales définies par le propriétaire nous empêchent de remplir le mandat que le même propriétaire nous a confié.

## Investissements et innovations



### Investissements

- Nouvelles normes du trafic des paiements en Suisse d'ici à 2018
- Renouvellement du système de noyau bancaire

### Innovations

- TWINT AG: nouvelle application d'achat et de paiement
- Partenariat stratégique avec Swissquote



- Pourquoi est-il important pour la Poste et, partant, pour PostFinance d'enregistrer des bénéfices? J'identifie trois principales raisons.
  - Comme je viens de l'expliquer, le propriétaire nous a chargés de créer durablement de la valeur ajoutée.
  - Notre ambition est d'afficher dans notre bilan un rendement des fonds propres usuel sur le marché.
  - Enfin, nous avons besoin de réaliser des bénéfices afin, comme Susanne Ruoff l'a déjà montré, d'investir dans l'avenir et de développer des innovations, et ce avec les fonds que nous aurons nous-mêmes générés.
- J'aimerais maintenant prendre quelques exemples concrets d'investissements réalisés par PostFinance au moyen de ses bénéfices et d'innovations développées.
- Le marché suisse du **trafic des paiements** connaît actuellement une importante opération d'harmonisation. Il s'agit pour toutes les banques en Suisse d'adapter leur trafic des paiements d'ici à 2018 et d'adopter des normes internationales. La Suisse se dotera de normes simplifiées, de formats unifiés et d'un nouveau bulletin de versement avec code de données, comme l'ont déjà fait plus de 30 pays européens depuis 2014. Leader du marché suisse du trafic des paiements, PostFinance s'engage activement dans ce processus d'harmonisation et aide sa clientèle à le mener à bien.
- Dans les prochaines années, PostFinance va moderniser son **système de noyau bancaire**. Principal projet stratégique du moment, ce renouvellement est nécessaire pour la garantie, à l'égard de nos clients, de la qualité de nos prestations. Nos systèmes actuels de gestion de comptes et de trafic des paiements ont été développés il y a plus de 20 ans, en 1993. Leur remplacement par une nouvelle infrastructure technique permettra de considérablement simplifier l'architecture informatique sous-tendant les opérations.
- A l'été 2014, nous avons créé une nouvelle filiale, Monexio, renommée depuis **TWINT**. Commercialisé dès cette année, le nouveau système TWINT est la première application d'achat et de paiement intégrée sur le marché suisse. TWINT a ceci de révolutionnaire qu'elle ne requiert ni carte de débit ni carte de débit et qu'elle fonctionne indépendamment de l'opérateur de télécommunication. Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir une relation client avec PostFinance. Nous avons mis au point TWINT car le trafic des paiements mobile connaît actuellement un développement très rapide et qu'il attire un nombre toujours croissant de grandes entreprises internationales étrangères au marché. Nous voulons faire face à ces nouveaux concurrents en développant une nouvelle solution de paiement innovante.
- En mai 2014, nous nous sommes engagés dans un partenariat stratégique durable avec **Swissquote**. Ensemble, PostFinance et Swissquote veulent continuer à développer le marché du courtage en ligne. A l'avenir, Swissquote fera office de plateforme de trading pour PostFinance, exécutant les ordres boursiers déposés par nos clients dans l'e-trading. De son côté, PostFinance devient négociant agissant pour le compte de clients et dépositaire pour ses quelque 60 000 clients e-trading. Nous pouvons endosser ce rôle étant donné que, en juin 2013, nous avons obtenu, en même temps que la licence bancaire, l'autorisation d'exercer une activité de négociant en valeurs mobilières.

*Exposé de Pascal Koradi  
Responsable Finances, La Poste Suisse SA  
Conférence de presse de bilan, 19 mars 2015*

**SEUL LE TEXTE PRONONCE FAIT FOI**



## Résultat d'exploitation 2014 réjouissant

Pascal Koradi,  
Responsable Finances  
Conférence de presse de bilan  
Berne, 19 mars 2015

*Dynamique jaune.*

**LA POSTE** 

- Sehr geehrte Damen und Herren
- Mesdames, Messieurs
- Gentili Signore, egregi Signori
- Nous allons passer maintenant du rapport de gestion au rapport financier.

## Groupe

### Un très bon résultat d'exploitation

Groupe | Principaux chiffres clés

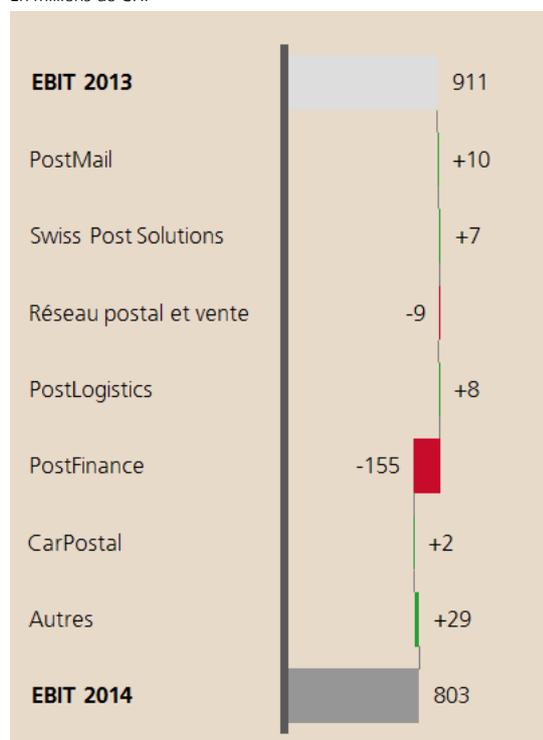
Position		2014	2013	Δ
Produits d'exploitation	millions de CHF	8 457	8 575	-118
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>millions de CHF</b>	<b>803</b>	<b>911</b>	<b>-108</b>
<b>Bénéfice consolidé</b>	<b>millions de CHF</b>	<b>638</b>	<b>626</b>	<b>+12</b>
<b>Valeur ajoutée de l'entreprise</b>	<b>millions de CHF</b>	<b>207</b>	<b>125</b>	<b>+82</b>
Total du bilan	millions de CHF	124 671	120 383	+4 288
<b>Fonds propres</b>	<b>millions de CHF</b>	<b>5 010</b>	<b>5 637</b>	<b>-627</b>
Investissements	millions de CHF	443	453	-10
Effectif du groupe	Ø unités de personnel	44 681	44 105	+576

- L'évolution comparée des produits et du résultat d'exploitation par rapport à l'exercice précédent montre que l'on a gagné en efficacité du côté des charges. Dépendant toutefois fortement du résultat des services financiers – en baisse –, le résultat d'exploitation a également diminué.
- Le bénéfice consolidé a au contraire augmenté, ce qui s'explique par l'absence des effets uniques comptabilisés en 2013.
- La progression de la valeur ajoutée de l'entreprise résulte de la diminution du coût du capital.
- Les fonds propres du groupe ont reculé d'environ 600 millions de francs en raison d'une réévaluation.

## Résultat de l'exercice 2014

### Evolution différenciée des contributions des segments au résultat

En millions de CHF



#### PostMail

Le recul du chiffre d'affaires dû à la diminution des volumes est compensé par des gains d'efficience

#### Swiss Post Solutions

La croissance (in)organique du segment renforce sa contribution au résultat

#### Réseau postal et vente

Le recul du chiffre d'affaires n'a pas pu être entièrement compensé

#### PostLogistics

Bonne tenue dans un contexte exigeant, grâce à des mesures d'optimisation systématiques

#### PostFinance

Les reprises de dépréciations de 66 millions de francs comptabilisées en 2013 ont cédé la place à des dépréciations – liées au marché et aux postes concernés – de 88 millions

#### CarPostal

Progression des prestations de transport et vente accrue de services de gestion de systèmes

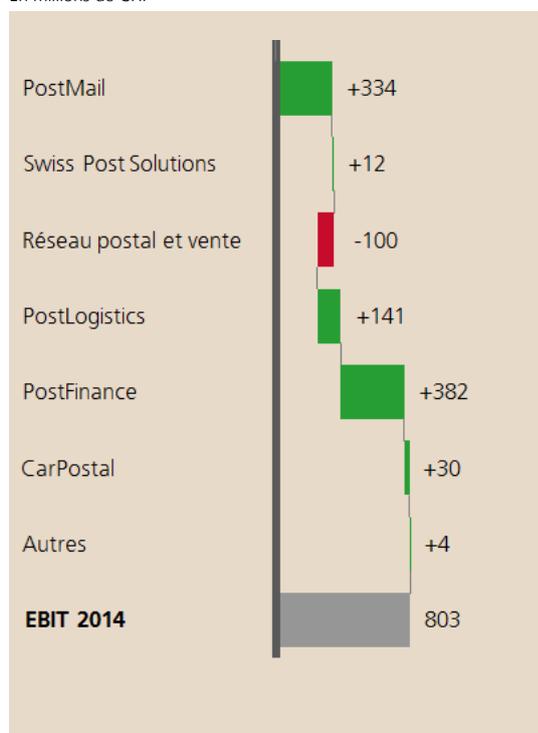
- La Poste a obtenu de bons résultats sur ses quatre marchés, dont l'évolution est néanmoins contrastée.
- Marché de la communication
- PostMail: le recul du chiffre d'affaires dû à la diminution des volumes est compensé par des gains d'efficience.
- PostMail a réalisé en 2014 un résultat d'exploitation de 334 millions de francs. Sa progression de 10 millions de francs par rapport à la valeur normalisée de 2013 s'explique par une diminution des charges. Les produits d'exploitation ont accusé un recul de 72 millions de francs par rapport à 2013, pour s'établir à 2,887 milliards. Ce recul est dû pour l'essentiel à la diminution des volumes.
- Swiss Post Solutions: la croissance (in)organique du segment renforce sa contribution au résultat.
- En 2014, Swiss Post Solutions a réalisé un résultat d'exploitation de 12 millions de francs, en hausse de 7 millions par rapport à celui, normalisé, de 2013. Cette progression est à mettre au crédit des secteurs d'activité *Document Processing* et *Mailroom* en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.
- Atteignant 659 millions de francs, les produits d'exploitation se sont accrus de 43 millions par rapport à 2013.
- Réseau postal et vente: le recul du chiffre d'affaires n'a pas pu être entièrement compensé.
- Le résultat d'exploitation de Réseau postal et vente se chiffre à –100 millions de francs, en recul de 9 millions. La diminution du chiffre d'affaires des produits logistiques n'a pas pu être entièrement compensée par celle des charges.
- Les produits d'exploitation ont reculé de 34 millions de francs par rapport à ceux, normalisés, de 2013 pour s'établir à 1,663 milliard. Ce tassement est à mettre en relation avec la diminution du volume des lettres et des colis ainsi qu'avec celle des opérations de paiement des clients privés.
- Marché de la logistique
- PostLogistics: bonne tenue dans un contexte exigeant, grâce à des mesures d'optimisation systématiques.

- PostLogistics a réalisé un résultat d'exploitation de 141 millions de francs, en hausse de 8 millions par rapport à celui, normalisé, de 2013. Cette progression s'explique par l'optimisation des processus, qui a permis de réduire les coûts, et par l'amélioration des résultats aussi bien de la gestion de flottes de véhicules que des solutions de logistique des valeurs.
- Les produits d'exploitation ont atteint 1,562 milliard de francs, accusant ainsi un léger recul de 19 millions par rapport à l'exercice précédent. Les raisons en sont le départ de clients dans les secteurs du transport de marchandises et du stockage, ainsi que la diminution des recettes de la vente de carburants. La progression du volume des colis n'a pas suffi à entièrement compenser les effets de ces deux facteurs de diminution.
  
- Marché des services financiers
- PostFinance: les reprises de dépréciations de 66 millions de francs comptabilisées en 2013 ont cédé la place à des dépréciations – liées au marché et aux postes concernés – de 88 millions.
- PostFinance a réalisé un résultat d'exploitation de 382 millions de francs, en recul de 155 millions par rapport à celui, normalisé, de 2013.
- En 2014, les activités opérationnelles de PostFinance se sont de nouveau distinguées par leur grande stabilité. Le recul du résultat est à mettre en relation avec le portefeuille de placements. Les produits d'exploitation ont progressé en particulier dans les opérations de commissions et de prestations de services. Du côté des charges, il y a lieu de relever une augmentation de celles des activités de projet.
  
- Marché du transport de voyageurs
- CarPostal: progression des prestations de transport et vente accrue de services de gestion de systèmes.
- Le résultat d'exploitation de CarPostal a atteint 30 millions de francs, en hausse de 2 millions par rapport à celui, normalisé, de 2013.
- Se montant à 835 millions de francs, les produits d'exploitation ont augmenté de 23 millions, grâce à la progression des prestations de transport et à la vente accrue de services de gestion de systèmes. L'adaptation de la clé de répartition des recettes du trafic en Suisse a également influé positivement sur le résultat.

## Résultat de l'exercice 2014

### Contribution des segments au résultat

En millions de CHF



- PostMail améliore son résultat 2013
- Swiss Post Solutions confirme l'évolution positive observée l'exercice précédent
- Réseau postal et vente concentre son réseau de distribution sur les besoins des clients
- PostLogistics traite un volume accru de colis et optimise sa logistique des marchandises et de stockage
- Compte non tenu des correctifs de valeur de portefeuille, PostFinance réalise un résultat opérationnel stable
- CarPostal profite de la croissance du marché de la mobilité pour augmenter ses revenus

En 2014, les six segments en charge des activités commerciales du groupe ont développé avec succès le modèle d'affaires de la Poste, avec ses quatre marchés, suivant au plus près l'évolution des besoins des clients.

En 2014, les six segments en charge des activités commerciales du groupe ont développé avec succès le modèle d'affaires de la Poste, avec ses quatre marchés, suivant au plus près l'évolution des besoins des clients.

- PostMail améliore son résultat 2013.
- Swiss Post Solutions confirme l'évolution positive observée l'exercice précédent.
- Réseau postal et vente concentre son réseau de distribution sur les besoins des clients.
- PostLogistics traite un volume accru de colis et optimise sa logistique des marchandises et de stockage.
- Compte non tenu des correctifs de valeur de portefeuille, PostFinance réalise un résultat opérationnel stable.
- CarPostal profite de la croissance du marché de la mobilité pour augmenter ses revenus.

## Objectifs financiers du Conseil fédéral

### Objectifs atteints

Groupe | Objectifs financiers du Conseil fédéral  
En millions de CHF

<b>Augmentation de la valeur de l'entreprise</b>	<b>2014</b>
Valeur ajoutée de l'entreprise	207
<b>Fonds libres avant distribution du dividende et après investissements</b>	<b>2014</b>
Investissements	443
Cash-flow libre après investissements (corrige des flux de fonds des clients PF) 2014	838
<b>Proposition de répartition du bénéfice</b>	<b>2014</b>
Proposition de dividende 2014	200
<b>Endettement net <math>\leq</math> 1x EBITDA</b>	<b>2014</b>
Endettement net / EBITDA* 2014	< 0

\* Sans les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA

#### Augmentation de la valeur de l'entreprise

- La Poste crée-t-elle de la valeur ajoutée?
- Au 31 décembre 2014, la Poste avait rempli les attentes du Conseil fédéral en dégagant une valeur ajoutée de l'entreprise de 207 millions de francs, contre 125 millions en 2013, soit une augmentation d'environ 66%. Cette progression s'explique par la diminution du coût du capital, résultant elle-même du très bas niveau des taux d'intérêt.

#### Fonds libres avant distribution du dividende et après investissements

- Au cours de l'exercice sous revue, la Poste a opéré des investissements à hauteur de 443 millions de francs dans quatre domaines (autres immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles / immeubles d'exploitation / immeubles de placement / participations). Dans les autres immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles, les investissements ont atteint 250 millions de francs, restant ainsi stables par rapport à 2013. Dans les immeubles d'exploitation et les immeubles de placement (PostParc), ils se sont accrus respectivement à 124 millions de francs et à plus de 64 millions. Dans les participations, ils ont au contraire diminué pour s'établir à 5 millions de francs. Les investissements ont pu être intégralement autofinancés. Les flux de fonds provenant des activités opérationnelles de la Poste sont donc suffisants pour que cette dernière puisse financer par elle-même les projets visant à consolider le service universel de même que ses solutions innovantes tournées vers l'avenir.

#### Comment est réparti le bénéfice?

- La répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales ainsi qu'aux exigences de l'économie d'entreprise. Le bénéfice est versé à la Confédération à titre de dividende ou affecté aux réserves des sociétés du groupe.
- Le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA proposera à l'Assemblée générale d'approuver le versement d'un dividende de 200 millions de francs.

#### Endettement net

- Le ratio d'endettement net hors fonds des clients et immobilisations financières de PostFinance SA est plus petit que zéro. L'objectif du Conseil fédéral (endettement net  $\leq$  1 x EBITDA) est donc atteint.
- Cette réalité est confirmée par le cash-flow libre après investissements (corrige des flux de fonds des clients de PostFinance), qui s'est élevé en 2014 à 838 millions de francs.